

COMMUNE  
DE**Saint-Christophe-du-Ligneron**  
85670

## **COMPTE RENDU DE SÉANCE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 2 Mars 2020 à 20 h 30.**

**Étaient présents** : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Michel QUAIREAU, Émilie BOCQUIER, Sylvia GUIHOT, Carine MIGNÉ Nadia RABREAU, Jacques RIGALLEAU, Olivier ABILLARD, Florent JOURDAN, Marie-Ange FOUQUET, Auguste GUILLET, Patrick CHANSON, Isabelle AVERTY, Sébastien SEGRET, Mathilde BRIAND et Maryse COUGNAUD,

**Absente et excusée** : Mme Michelle REGEASE.

**Absents** : MM. Jean-Christophe RAGUET, Henri DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ et Malik RABIA.

**Secrétaire de séance** : M. Olivier ABILLARD.

Le compte-rendu de la réunion du 13 Janvier 2020 est approuvé.

---

### **↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ**

Monsieur le Maire prend la parole.

#### **➤ Projet de territoire**

Monsieur le Maire rappelle que ce document a été adressé aux élus avec la convocation. Cet outil prospectif à horizon 2040, engagée début 2019, a été élaboré en co-construction par la société civile et les élus du territoire. Après avoir dressé un état des lieux avec les forces et les faiblesses du territoire, trois axes majeurs se sont dégagés :

- Pour un territoire attractif, actif et dynamique,
- Pour un territoire éco-responsable et agréable à vivre,
- Pour un territoire harmonieux, accessible et inclusif.

Pour chacun de ces axes très étendus, des actions précises, concrètes avec des estimations budgétaires ont été travaillées.

De ce plan d'actions en découle un plan de financement. Challans Gois Communauté devra s'assurer que les projets présentés seront compatibles avec sa capacité financière et il appartiendra aux futures équipes de fixer les priorités.

#### **➤ PLH 2020-2025**

Monsieur le Maire rappelle que ce document a été adressé aux élus avec la convocation. Ce nouveau Programme Local de l'Habitat établit les orientations et le programme d'actions pour les 6 prochaines années.

### ➤ **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**

Monsieur Thierry RICHARDEAU, Vice-Président de la Commission Service à la Personne, présente le projet de soutien au CPTS lors du conseil communautaire du 30 Janvier 2020.

La CPTS est un dispositif prévu par la Loi de Modernisation du système de santé du 26 Janvier 2016 et créée à l'initiative directe des professionnels de santé. Elle a pour vocation à contribuer à la structuration du parcours de soins du patient en mutualisation et coordonnant les moyens entre des professionnels de santé volontaires sur un territoire donné.

A l'initiative d'un certain nombre de professionnels locaux (généralistes et spécialistes) une CPTS est en cours de création à l'échelle du territoire du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan et structurée sous forme associative. Cette CPTS a élaboré un premier projet de santé avec une dizaine de propositions d'actions (outils de communication entre professionnels, formation, plateforme téléphonique, téléconsultations, actions de prévention...).

Avant présentation de son projet auprès des financeurs (CPAM, ARS), les membres souhaitent recueillir le soutien et l'appui des collectivités, institutions, structures médico-sociales et évidemment d'un maximum de professionnels de santé du territoire.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation officielle le 15 Janvier 2020 à Challans auprès de l'ensemble de ces professionnels et partenaires dans le but de recueillir le maximum de soutien et de signature à son projet.

**Le soutien a été adopté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire informe avoir également soutenu cette organisation en sa qualité de maire de la commune de St Christophe du Ligneron.

### ➤ **Enquête publique « Projet de modification n° 3 du PLU de St Christophe**

La Communauté de Communes Challans Gois Communauté a lancé une **enquête publique portant sur la modification n° 3 du PLU de la Commune de Saint Christophe du Ligneron, du Lundi 17 Février au Vendredi 20 Mars 2020 inclus**, soit pendant 33 jours.

Cette enquête publique a pour objet :

- Réduire le périmètre de la zone 1AUI du Quarteron (pôle d'équipements publics),
- Corriger une erreur matérielle constatée sur le zonage du hameau de la Forêt Quéry (2 maisons de tiers en zone A),
- Remettre à plat les règles d'urbanisme pour accompagner la création du quartier de la Brosse (zonage OAP et règlement écrit).

Madame Mireille AMAT a été nommée Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, dans le cadre des permanences restantes ci-après :

- le Samedi 7 Mars 2020 de 10 h à 12 h,
- le Vendredi 20 Mars 2020 de 13 h 30 à 17 h 30.

### ➤ **Compétence « Sentiers pédestres et pistes cyclables » - Convention d'entretien**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer des conventions avec la Communauté de Communes Challans Gois Communauté, relatives à l'entretien du sentier pédestre « La Flâne des Fragonnettes » et de la liaison cyclable « La Boucle du Ligneron »**, qui précisent que la Communauté de Communes aménage, réalise le changement de signalétique usée ou dégradée et le gros entretien (réfection) et que la Commune effectue l'entretien courant à titre gratuit (fauchage, élagage, nettoyage des abords si besoin, petites réparations ponctuelles de voirie, balayage et désherbage des chaussées si nécessaire.

### ➤ **Référentiel Topographique à Très Grande Echelle (RTGE) - Mise en place Géo Vendée**

L'objectif est de réaliser un relevé précis de tous les éléments constitutifs de la rue (poteaux, bouches d'égout, poteaux d'incendie, etc ...) et du bâti avec une précision inférieure à 10 cm.

Il permettra de mieux appréhender les futurs chantiers et projets et d'avoir une connaissance précise de notre patrimoine.

L'Entreprise GEOFIT, prestataire retenu, passera sur notre commune semaine 14 principalement en zone urbaine avec des véhicules équipés de caméras.

## ↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

### ➤ Approbation des Comptes de Gestion 2019 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau et ZAC Multisites

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes de Gestion 2019, établis par la Trésorière de Challans, Madame Brigitte DEVAUX, qui représentent les résultats de l'exercice 2019.

### ➤ Approbation des Comptes Administratifs 2019 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau et ZAC Multisites

Monsieur Michel QUAIREAU présente l'ensemble des comptes. Ceux-ci n'amènent pas de débats. Monsieur le Maire se retire de la salle et confie la tenue du conseil à Monsieur Jean-Claude BIRON, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour l'approbation des comptes.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes Administratifs 2019 tels que présentés ci-dessous :

#### *Budget principal*

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	1 787 111,87 €	2 364 532,42 €	+ 577 420,55 €
Excédent reporté 2018	/	/	/
Excédent cumulé	/	/	+ 577 420,55 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	2 503 682,59 €	2 290 730,41 €	- 212 952,18 €
Déficit reporté 2018	135 533,77 €	/	- 135 533,77 €
Restes à réaliser	248 017,52 €	9 000,00 €	- 239 017,52 €
Déficit cumulé	/	/	- 587 503,47 €
Déficit global	/	/	- 10 082,92 €

#### *Budget Assainissement*

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	113 018,15 €	179 611,65 €	+ 66 593,50 €
Déficit reporté 2018	36 541,68 €	/	- 36 541,68 €
Excédent cumulé	/	/	+ 30 051,82 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	283 065,18 €	607 966,94 €	+ 324 901,76 €
Déficit reporté 2018	286 734,19 €	/	- 286 734,19 €
Restes à réaliser	118 570,32 €	324 302,49 €	+ 205 732,17 €
Excédent cumulé	/	/	+ 243 899,74 €
Excédent global	/	/	+ 273 951,56 €

#### *Budget Lotissement Bréchoteau*

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	1 881,60 €	/	- 1 881,60 €
Excédent reporté 2018	/	212 080,41 €	+ 212 080,41 €
Excédent cumulé	/	/	+ 210 198,81 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	256 000,00 €	/	- 256 000,00 €
Excédent reporté 2018	/	256 000,00 €	+ 256 000,00 €
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	0,00 €
Excédent global	/	/	+ 210 198,81 €

#### *Budget ZAC Multisites*

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	9 273,32 €	76 500,00 €	+ 67 226,68 €
Déficit reporté 2018	519 686,78 €	/	- 519 686,78 €
Déficit cumulé	/	/	- 452 460,10 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exercice 2019	618 718,57 €	838 947,12 €	+ 220 228,55 €
Excédent reporté 2018	/	59 868,40 €	+ 59 868,40 €
Restes à réaliser	198 665,66 €	240 486,93 €	+ 41 821,27 €
Excédent cumulé	/	/	+ 321 918,22 €
Excédent global	/	/	- 130 541,88 €

➤ **Établissement Public Foncier de la Vendée - Bilans d'activités 2019**

Après présentation de Monsieur le Maire des **bilans d'activités (secteurs Centre hors ZAC, ZAC La Poste et La Brosse) au 31 Décembre 2019** émanant de l'Établissement Public Foncier de la Vendée, relatifs à la convention opérationnelle signée avec la Commune, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, les bilans d'activités au 31 Décembre 2019.**

➤ **Budget Principal - Amortissement 2020**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'amortir les investissements réalisés sur l'année 2019 et fixe les durées d'amortissement, comme suit :**

<b>Investissements</b>	<b>Montant</b>	<b>Durée</b>
Logiciels Policier municipal	2 089,65 €	2 ans
SYDEV - Éclairage public Rue Ermitage	16 234,00 €	10 ans
SYDEV - Éclairage public Pôle scolaire et périscolaire	51 236,00 €	15 ans
SYDEV - Éclairage public RD754	10 199,00 €	10 ans
SYDEV - Effacement réseaux RD754	16 066,00 €	10 ans
Licence IV	7 000,00 €	2 ans

➤ **ZAC Multisites Secteur Centre Ilot A - Acquisition local commercial**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, dans le cadre de la construction des commerces sur l'Ilot A de la ZAC Multisites Secteur Centre, qu'en l'absence de locataire à la livraison des locaux, les coûts seront pris en charge par la Commune.

Avec Monsieur Michel QUAIREAU, ils nous informent de 7 contacts, dans des domaines médicaux, paramédicaux et de service à la personne, ayant un intérêt à louer un espace, de façon permanente ou temporaire.

5 à 6 d'entre eux ont été reçus ou vont communiquer leurs besoins. Nous pourrions ainsi favoriser, par cet espace de coworking, l'émergence d'activités nouvelles et répondre à des besoins de la population. Le local nu va être aménagé et l'organisation, les coûts de location déterminés en fonction du niveau d'occupation de chaque locataire.

Suite au courrier de Vendée Habitat de La Roche sur Yon concernant le **3<sup>ème</sup> commerce libre** et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition au prix de 87 016,82 € TTC (état brut).**

➤ **Projet Supérette**

Monsieur le Maire et Monsieur Michel QUAIREAU évoquent leurs différents contacts avec les 3 enseignes susceptibles d'être intéressées par le projet d'implantation d'une supérette sur notre commune.

Système U ne donne pas suite. Aldouest (dernière enseigne sur notre commune) et Carrefour ont répondu positivement. Il s'agit de retenir l'offre qui répond le mieux aux intérêts de la commune et de se donner les moyens d'aboutir dans les meilleures conditions sous le plus court délai.

Monsieur Jean-Claude BIRON donne des précisions sur l'espace dédié à l'implantation de la supérette, la dernière propriété (petite maison et hangar) devant être démolie en mars et le réseau d'eaux pluviales enfoui au printemps.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal **retient à l'unanimité la solution Carrefour**, qui a pour différence et avantage de prendre en charge la construction du bâtiment et du parking. Il **autorise Monsieur le Maire à poursuivre les échanges.**

---

↳ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

➤ **Numérotation - Rue des Mimosas**

Suite à une division de parcelles, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer un numéro de rues, comme suit : 42 Ter Rue des Mimosas.**

---

## ↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX

### ➤ Pôle scolaire et périscolaire : Contrat d'entretien Chauffage et Ventilation

Suite à la construction du pôle scolaire et l'installation d'un système de chauffage au gaz ainsi qu'une ventilation double flux, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le contrat de maintenance et d'entretien de la Société AMIAUD des Brouzils (85), pour un coût annuel de 1 656,00 € TTC, à compter du 5 Février 2020, pour une durée d'un an et renouvelable deux fois par tacite reconduction sauf dénonciation.

---

## ↳ VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

### ➤ OGEC Primaire Maternelle Ecole Alliance Challans - Participation financière d'un élève en ULIS

Suite à une demande de l'OGEC Primaire Maternelle École de l'Alliance de Challans, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de verser une participation financière concernant les frais de scolarité de Monsieur Yanis BRENUGAT, élève en dispositif ULIS, pour l'année scolaire 2019-2020, pour un montant correspondant au coût d'un élève de notre école publique.

### ➤ Conseil d'école du Jeudi 6 Février 2020

Madame Émilie BOCQUIER donne lecture du compte rendu de ce conseil d'école, notamment certains points :

- Effectifs : à ce jour 83 enfants inscrits,
  - Rappel de la formation PPMS avec test le 12 Décembre 2019,
  - Projets et activités : piscine, musique, danse, visite de l'usine de traitement d'Aprémont et de la Station de Traitement des Eaux Usées de St Christophe, animation sur l'eau, carnaval, cinéma, projet plantation d'arbres sur le parking, éducation routière, la semaine de lutte contre les discriminations,
  - Demande à la municipalité : installation du panneau de basket, projet d'agrandissement de la cour de récréation, un complément de la classe mobile.
- 

## ↳ PERSONNEL COMMUNAL

### ➤ Modification du Tableau des effectifs

Suite à une réorganisation du service administratif et service jeunesse, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs, comme suit :

- suppression d'un poste d'Adjoint administratif territorial, à temps non complet : 24 heures, à compter du 24 Janvier 2020,
  - suppression d'un poste d'Adjoint administratif territorial, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2020.
- 

## ↳ DIVERS

### ➤ Jeunesse - Semaine de lutte contre les discriminations

Madame Émilie BOCQUIER prend la parole et rappelle les dates prévues pour cette semaine de lutte contre les discriminations, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

### ➤ Conseil Départemental - Enquête sur les pratiques de déplacement

Monsieur le Maire informe du courrier de Monsieur Yves AUVINET, Président du Conseil Départemental, daté du 22 Janvier 2020. Dans le cadre d'une enquête sur les pratiques de déplacement, certains ménages seront sollicités pour y participer.

➤ **État - Projet de Loi 3 D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration)**

Monsieur le Maire nous informe de la réunion du 10 Février à laquelle il a assisté au cours de laquelle Monsieur le Préfet a présenté, dans le prolongement du Grand Débat National, le projet de Loi 3 D. Différents thèmes ont été abordés avec des pistes possibles de nouveaux transferts de compétences vers la Région, le Département et les EPCI.

➤ **Acquisition Terrain JARNY-DUPÉ**

Monsieur Jean-Claude BIRON prend la parole et nous fait part du projet d'acquisition des terrains situés au-dessus du terrain de football du bas et du courrier réponse de Messieurs JARNY-DUPÉ, qui propose un prix de 7,50 € le m<sup>2</sup>. Après réflexion, le Conseil Municipal propose un prix de 6,00 € le m<sup>2</sup>, en cohérence avec l'acquisition du terrain du pôle scolaire.

➤ **TRIVALANDES**

Monsieur le Maire prend la parole et nous fait part du dépôt par TRIVALIS de la déclaration d'intention concernant le projet de réalisation d'une unité de production de combustible solide de récupération (CSR) sur le site de Trivalandes.

➤ **SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay**

Monsieur Auguste GUILLET prend la parole et nous fait part de la lettre du SAGE n° 21-2020, remise à chaque élu. Il fait état des travaux réalisés en 2019, dont les 2,2 km de restauration de la végétation des rives sur le Ligneron.

➤ **Vendée Eau - Site de la Cautuère**

Monsieur le Maire et Monsieur Auguste GUILLET exposent les échanges avec Vendée Eau et son Président, Jacky DALLET. Un pré-projet est en cours d'élaboration, avec pour objectif de faire de ce lieu un pôle environnemental, un nouvel espace dédié à l'éducation à l'environnement.

---

↪ **DIVERS**

➤ **Coronavirus**

Monsieur le Maire nous fait part des circulaires de l'Etat à ce sujet.

Séance levée à 22 h 45.

Pour extrait, Affiché le 9 Mars 2020  
Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 20 Avril 2020 à 20 h 30.